REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JANVIER 2021 – 18H30

Présents: MM DESSEIN.DELORS.DEROSE.Mme DAMEN. M MONET.SADON.MICHELIX.Mme

MABILLE. M. PEZET.Mmes FAYON-IUNG.MANGENEY.BOUCLÉ.M. ADAMI

Excusés: Mme RAUCH pouvoir à M. DESSEIN, M. THIRION pouvoir à M. DEROSE. Mme KEHILA

Point sur la crise sanitaire – campagne de vaccination sur le Grand Nancy

Avant d'ouvrir la séance M. le Maire donne la parole à M. Stéphane LAZARI, infirmier.

1 - NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal sont invités à procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Monsieur Guillaume SADON propose sa candidature.

A l'unanimité M. Guillaume SADON est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 DECEMBRE 2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2020 et demande si des membres ont des remarques à formuler.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2020 est adopté à l'unanimité

3 - PERSONNEL COMMUNAL : recrutement d'un agent temporaire

Monsieur le Maire informe les élus que dans le cadre de la programmation des travaux 2021, il est prévu des travaux d'entretien (réfection des peintures) de la Salle St Rémi et des sanitaires du 1^{er} étage de la Maison de la santé. Ces travaux sont prévus en régie, c'est-à-dire sans intervention d'une entreprise extérieure (en raison de nos moyens limités).

L'objectif est de réaliser ces travaux pendant la période hivernale. Notre équipe technique étant plutôt spécialisée dans les espaces verts, il vous est donc proposé de recruter un agent sur une période de 2 mois. Le coût estimé de ces travaux d'entretien (fourniture et frais de personnel) restant inférieur au coût d'une entreprise.

Je vous propose donc

- 1. la création d'un emploi saisonnier de 2 mois à compter du 1er février 2021
- 2. de fixer la durée hebdomadaire de l'emploi à 35 heures/semaine.
- 3. de rattacher la rémunération à l'échelle indiciaire des agents techniques territoriaux, IB 432 IM 382

Adopté à l'unanimité

4 – Approbation des plans de financement

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ELECTRICITE DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE J MONNET

Pour mémoire, il est rappelé que la commission de sécurité, lors de sa visite du 6 novembre 2020, avait émis un certain nombre de prescriptions qu'il nous appartenait de lever afin d'obtenir un avis favorable à la poursuite de l'activité du bâtiment.

Certaines ont été levées et nous avons obtenu un avis favorable le 17 décembre dernier. Toutefois, il reste 5 prescriptions dont notamment la maintenance et l'entretien des installations électriques et le remplacement de l'alarme incendie de type 4 par une type 3 (permet la diffusion d'un message sonore préenregistré).

La mise aux normes a fait l'objet d'un chiffrage. Le montant des travaux s'élève à 30889€ TTC.

Il vous est donc proposé, dans le cadre du dossier de demande de subvention qui sera déposé au titre de la DETR et de la DSIL 2021, d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

- Montant total de la dépense 30889€

Montant des subventions attendues

DETR 10296€ (40%)
DSIL 10296€ -40%)

Et de nous engager à financer la partie des travaux qui ne serait pas couverte par les subventions.

TRAVAUX DE CREATION D'UNE SECONDE ENTREE AU SECRETARIAT DE MAIRIE (MESURE COVID)

Il prévoit la création d'une nouvelle entrée permettant aux élus et aux personnes extérieures d'accéder au bureau du Maire et Salle de travail des élus sans avoir à traverser le secrétariat de Mairie. Le montant de projet s'élève à 37662€ TTC

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JANVIER 2021 – 18H30

Nous avons sollicité une subvention au titre de la DETR et de la DSIL 2021 au taux de 40%. Nous venons d'être informés que la nature du projet n'apparaît pas éligible pour être financée par la DSIL. Il vous est donc proposé d'approuvé le nouveau plan de financement prévisionnel suivant :

Montant de la dépense
Montant de la Subvention DETR sollicitée
37 662€
12 554€

Et de nous engager à financer la partie des travaux qui ne serait pas couverte par la subvention

Adoptées à l'unanimité

5 – FINANCES

a) Comptes 2020, Investissement 2021 et plan pluriannuel d'investissement 2021-2026
A noter qu'en l'absence de la validation du Compte de gestion, le compte administratif qui est présenté ne sera pas soumis au vote

b) Subventions 2021 aux associations

b) Subvertions 2021 aux associations	
AMCVG.	155,00 €
Amicale des Sapeurs pompiers	150,00 €
A.S.A.B.	2 000,00 €
A.C.P.G. Laneuveville	155,00 €
Banque Alimentaire	155,00 €
Comité des fêtes d'Art sur Meurthe	2 000,00 €
Don du sang Dombasles St Nicolas	155,00 €
Sortie pédagogiques (10€/enfts base : 153)	1 530,00 €
Association Familiale d'Art sur Meurthe activités	11 500,00 €
Association Familiale d'Art sur Meurthe Chantier J	2 000,00 €
Ass FDCR CHEZ M. VANCON Michel	155,00 €
Foyer Social Collège J Moulin	100,00€
NANCY DEFIB	12,00€
Parents d'élèves	155,00 €
Les Robins de St Rémi	155,00 €
Cart @ boss	300,00 €
CCAS	5 800,00 €
1 rose 1 espoir	- 150 €
Calamite festival	10 000,00 €

Adoptée à l'unanimité

06 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Annulation location de la salle Jean Monnet du 05/09/2020 : demande de remboursement des arrhes

Suite à la pandémie de covid 19, nous avons été dans l'obligation d'annuler toutes les réservations des salles communales sur la période du 1^{er} septembre au 31 décembre. Il vous est demandé de bien vouloir accepter de procéder au remboursement des arrhes versés pour la réservation suivante :

- Salle Jean Monnet: 05 septembre

Coût : 115€

Adoptée à l'unanimité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JANVIER 2021 – 18H30 TOUR DE TABLE

M. PEZET Benoit : signale que les agents de la crèche constatent régulièrement l'utilisation du conteneur poubelle par des tiers ! Guillaume est chargé du suivi de ce dossier.

Mme BOUCLÉ Julie : Souhaite savoir s'il est possible de poser des options de réservation pour nos salles communales ? Oui et il ne sera pas demandé d'acompte en raison du risque d'annulation lié au Covid

Signale également le non port du masque des agents communaux lors de leur intervention pour déneigement aux abords de la crèche !

M. SADON Guillaume : Plantation de haie au Noviciat – Il a été constaté que les arbustes tout récemment plantés avait été arrachés (et non volés) – ils ont été retrouvés à proximité et remis en terre. Indique que les travaux de remplacement des siphons de façade (rue du Pigéa) vont bientôt débutés.